

Processus de l'autopromotion par l'accumulation immatérielle : place et rôle des organisations de producteurs

Arouna Goama NAKOULMA*

Résumé

En matière d'autopromotion, on part du constat que « les transformations susceptibles d'avoir un effet durable en profondeur ne peuvent provenir que du corps social ». Ce qui suppose qu'il puisse exister dans la société des structures et/ou des organisations qui peuvent servir de support aux changements (économique, social, culturel, etc.). C'est là que réside toute la problématique du développement à l'échelle locale. Car la responsabilisation des populations est une nécessité incontournable pour la réussite des actions de développement.

Le Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural (FEER) est une des toutes premières institutions de l'Etat burkinabé qui s'est beaucoup investie dans le développement du monde rural.

Mais force est de constater que les différents efforts déployés en matière d'investissement ne sont pas parvenus à des résultats très concluants à cause principalement du caractère exogène des projets et des programmes de développement.

De ce fait le développement socio-économique souhaité dépendait des efforts à réaliser dans le domaine de l'auto-promotion, de la démocratie et de la décentralisation.

Le processus de développement local mené par le FEER tire ses fondements du concept d'accumulation. Le processus d'accumulation doit se faire grâce aux investissements dans deux domaines clés : immatériels et matériels.

Mais dans la mise en œuvre du processus d'accumulation, le FEER a été confronté à des obstacles liés même à la notion d'accumulation. Concept différemment compris par les partenaires techniques et financiers et par les populations bénéficiaires des interventions. Une interprétation qui découle même de la difficulté à définir le concept de développement

Le présent article analyse l'expérience du FEER dans la mise en œuvre du processus d'autopromotion par l'accumulation dans la zone du plateau central du Burkina Faso.

Mots-clés : Burkina Faso, Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural, développement local, accumulation.

Process of self-promotion by immaterial accumulation: place and role of the organizations of producers

Abstract

As far as self promotion is concerned, we go from the fact that 'changes likely to have a sustainable and deep effect cannot but come from within the society'. That supposes the existence, in the society, of frameworks and organizations which can stand as pillar for change (economic, social, cultural, etc.). Here lies the concern of development at the local level. Because the populations accountability is an inescapable necessity for the success of development actions.

* Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Burkina Faso, ngoama@yahoo.fr

Water and Rural Equipment Fund (FEER) is one of the very first institutions of Burkina Faso government which has been involved in rural areas development.

But we are bound to notice that the different efforts achieved in terms of investment did not come out with expected outcome mainly because of the external nature of development projects and programmers.

Therefore, the expected social and economic development only depended on efforts to achieve in the field of self promotion, democracy and decentralization.

The local development process carried out by FEER traces its foundation from the concept of accumulation. The accumulation process should be carried out thanks to investments in two keys fields: immaterial and material.

But through the implementation of the accumulation process, FEER had faced obstacles linked to the notion of accumulation itself, since it is a concept differently understood by technical and financial partners and by the beneficiary populations of the development actions. This interpretation comes from the difficulty in defining the concept of development.

The following article reviews FEER experience in the implementation of the self promotion process through accumulation within central plateau area in Burkina Faso.

Keywords: Burkina Faso, Water and Rural Equipment Fund (FEER), local development, accumulation.

Introduction

La présente étude sur la stratégie de développement local du Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural (FEER) axée sur le concept d'accumulation a été menée dans le cadre d'une démarche de recherche-action.

Le FEER est une institution de développement de l'État burkinabè créé en 1972 sous forme de projet dénommé Fonds du Développement Rural (FDR). L'objectif assigné à l'institution était de canaliser, coordonner et gérer les financements destinés au développement du monde rural¹.

Après une évaluation critique des programmes FDR, les insuffisances constatées ont entraîné un recentrage des activités de la structure. Il a été recommandé au FDR de se limiter seulement aux activités de financement, de suivi et de contrôle et de confier l'exécution à des intermédiaires notamment les ex-Centre de promotion agro-pastorale (CRPA), certaines Organisations non gouvernementales (ONG) pour plus de transparence et d'efficacité. Ces intermédiaires devaient accompagner les populations et leur organisation dans la mise en œuvre des projets/programmes communautaires.

Les changements intervenus dans les stratégies d'intervention de l'institution vont s'accompagner d'une évolution institutionnelle. Le FDR change d'appellation et devient le Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural (FEER).

Dans le cadre de la réalisation de ses différents programmes de développement, le FEER a expérimenté plusieurs stratégies de développement local notamment « le processus d'accumulation ».

¹ Cf. Rapport de synthèse du programme FEER 2 (Volume 1), P-6, Ouagadougou, 1997, 31 p.

Selon les politiques publiques « *le processus d'accumulation est défini comme étant un processus économique ininterrompu, durable de création de richesses qui peut se réaliser par la production agricole, l'épargne/crédit, le renforcement des organisations rurales afin qu'elles puissent agir sur le développement économique et social dans un sens favorable à leurs intérêts*² ».

De ce fait, le processus d'accumulation doit favoriser la promotion d'un développement de type endogène par l'accompagnement des mutations observées au sein de la société rurale. Comme l'atteste les propos de Jacques Jiri, « l'expérience de ces dernières années montre qu'un bon accompagnement est le fruit d'un équilibre délicat entre trop d'aide mal dirigée qui retarde les mutations nécessaires et paralyse les dynamismes internes de la société et pas assez d'aide qui laisse impuissants ou peu efficaces les acteurs du développement ».

Dans la logique de cette compréhension, une des voies plausibles de développement durable des populations rurales est de les aider à asseoir un processus élargi d'accumulation de richesses immatérielles et matérielles permettant d'atteindre la phase de l'autopromotion.

Depuis 1994, le FEER expérimente cette stratégie de développement local axé sur le concept d'accumulation dans sa zone d'intervention. Avant la vulgarisation à grande échelle du processus d'accumulation, un bilan critique des résultats de la mise en œuvre du processus d'accumulation était donc une nécessité.

La présente recherche a donc pour objectif principal la mise en relief des tendances nouvelles qui résultent de la mise en œuvre du processus d'accumulation.

Méthodologie

Problématique

Le Burkina Faso, au cours de la période allant de 1975 à 1985, a construit un modèle de développement rural axé sur l'approvisionnement de base, la prévoyance écologique et la participation. Cette tendance a été renforcée à cause des catastrophes climatiques consécutives aux sécheresses. Ce modèle de développement est intégral et englobe l'administration, la recherche et la formation, la production, l'exécution des projets, le financement et la commercialisation³.

Mais, le point faible de ce modèle de développement par le bas est incontestablement le niveau village où les programmes et projets doivent être réalisés puis adaptés et développés. La capacité à surmonter ce point faible dépend de la manière dont les potentialités endogènes du niveau villageois peuvent être mobilisées pour le développement. Dans ce modèle de développement local, on cherche à saisir et à mettre en œuvre les potentiels endogènes en recourant à l'action des fonctionnaires de l'Etat jusqu'à la base. Des fois, il se pose à cette échelle un problème d'acceptation des

² Idem page 1

³ Erich Bugmann, 1989, Aménagement rural en Afrique de l'Ouest, Lausanne, P 55-59

organisations paysannes chargées de la mise en œuvre des projets et programmes communautaires, ce qui nous amène à formuler les interrogations et les hypothèses suivantes.

Interrogation et hypothèse

L'objectif visé dans la réalisation des investissements immatériels (présence, animation et formation) est le transfert vers la base du savoir- savoir-faire. Ce processus de transfert doit conférer aux organisations paysannes une plus grande autonomie dans la gestion des micro-projets villageois. Ce transfert du haut vers le bas suppose alors l'existence au niveau de la base d'un réceptacle. Dans la mise en œuvre du processus d'accumulation sur le terrain, le FEER ne s'est pas appuyé sur des organisations déjà existantes, mais il a procédé systématiquement dans tous les villages bénéficiaires de son aide à l'installation de Comité de Gestion (CG). Les CG selon la logique FEER sont conçus pour être de véritables « gouvernements des villages », reconnus légitimes et soutenus par toute la population⁴. Le processus d'investissement immatériels réalisés essentiellement par le biais des formations/alphabétisations devaient aboutir à l'émergence d'un Organe de Coordination Villageois (OCV). L'OCV était l'organe habilité à gérer le Plan de Développement Villageois (PDV) et assurer la coordination du développement au niveau local. La stratégie d'intervention du FEER est de ce fait une approche d'accompagnement institutionnel qui vise à conférer aux organisations rurales une plus grande maîtrise des ouvrages et des équipements ruraux.

Alors on peut se poser les questions suivantes : les structures villageoises créées sur incitation du FEER sont elles représentatives des différents acteurs du village ? Quel est le fondement de leur légitimité ? Quelle est la chance de survie de ces organisations après l'aide ?

Pour mesurer la tendance d'évolution des comités de gestion vers des Organisations communautaires villageoises (OCV), nous formulons l'hypothèse suivante :

Hypothèse : le comité de gestion est représentatif des différents acteurs du village d'où il tire sa légitimité et tend progressivement vers une autonomie dans la gestion des projets communautaires.

Vérification de l'hypothèse

La finalité dans la mise en œuvre du processus d'accumulation est l'auto promotion. L'auto promotion étant ici considérée comme un moyen permettant de lutter contre la pauvreté et d'améliorer le bien être des populations.

La matérialisation de concept sur le terrain s'effectue aux moyens de deux types d'investissements : immatériels et matériels.

⁴ Cf. rapport d'évaluation des orientations du FEER de novembre 1993, réalisé par le Bureau d'études ARC, Ouagadougou, 1996.

Mesurer l'impact du processus d'accumulation sur l'évolution socio-économique des villages revient donc à confronter les résultats de l'intervention aux objectifs de départ.

Choix des villages de l'échantillon

Le choix s'est porté sur un échantillon de dix villages préalablement identifiés par chaque responsable de zone ; chaque chef de zone⁵ choisit un ou deux villages qui émergent des autres et où l'action du FEER est visible. Le dynamisme du CG est un critère de choix du village. Ces villages présentent des potentialités favorables au déclenchement à moyen et à long terme du processus d'accumulation. Les villages de l'échantillon ont été aussi choisis en fonction de leur localisation géographique, de sorte que l'échantillon puisse refléter la situation d'ensemble de la zone d'intervention du FEER.

Tableau I. La liste des dix villages de l'échantillon.

Désignation	Provinces*	Départements	Villages/Projets
Centre Nord / Nord	Bam	Rollo	Lourfa
	Lorum	Titao	Foulgo-Rambo
	Yatenga	Namissiguima	Koumbane
	Yatenga	Ouahigouya	Rapougouma
Centre Ouest / Mouhoun	Bulkiemdé	Godé	Pezouli
	Sanguié	Réo	Kilsio
	Mouhoun	Dédougou	Soukuy
Centre / Centre Sud	Kourwéogo	Boussé	Sandogo
	Bazéga	Kombissiri	Sencene
	Bazéga	Toécé	Binsboubou

Source: FEER

Recherche documentaire

Préalablement aux séjours dans les villages, nous avons consulté la documentation sur le sujet. Ces recherches se sont appuyées sur les études de milieux, les rapports diagnostics et techniques des projets et les études d'évaluation. Certains ouvrages généraux traitant de la problématique du développement local ont été consultés.

Certains documents du programme n'ont cependant pas pu être mis à notre disposition compte tenu du caractère sensible du thème et de la confidentialité des données recherchées.

⁵ La zone d'intervention du FEER est subdivisée en zones : zones centre-nord, nord, centre-ouest, centre, centre-sud et sahel.

Outils de collecte des données

Nous avons eu recours à certains outils de la MARP tels que l'ISS (interview semi-structurée) et du diagnostic participatif (diagramme de venn). Ces outils ont permis d'effectuer la collecte d'informations sur le terrain.

A l'aide de guides d'entretien, nous avons pu systématiquement étudier les institutions et les organisations des villages de l'échantillon. Un guide d'entretien a été élaboré et adressé aux responsables du CG et des sous comités techniques sectoriels (banque de céréales, embouche, forage, centre d'alphabétisation etc.) puis étendu à l'ensemble de la population lors des assemblées générales (AG). Cette démarche a permis de vérifier et de contrôler les informations recueillies lors de l'entretien en focus group.

Discussion et interprétations des résultats

Synthèse des résultats

Les dix villages objet de cette recherche ont bénéficié d'un programme de financement entrant dans le cadre de la mise en œuvre de scénarii d'accumulation durant trois campagnes : 1995-1996 ; 1996-1997 ; 1997-1998.

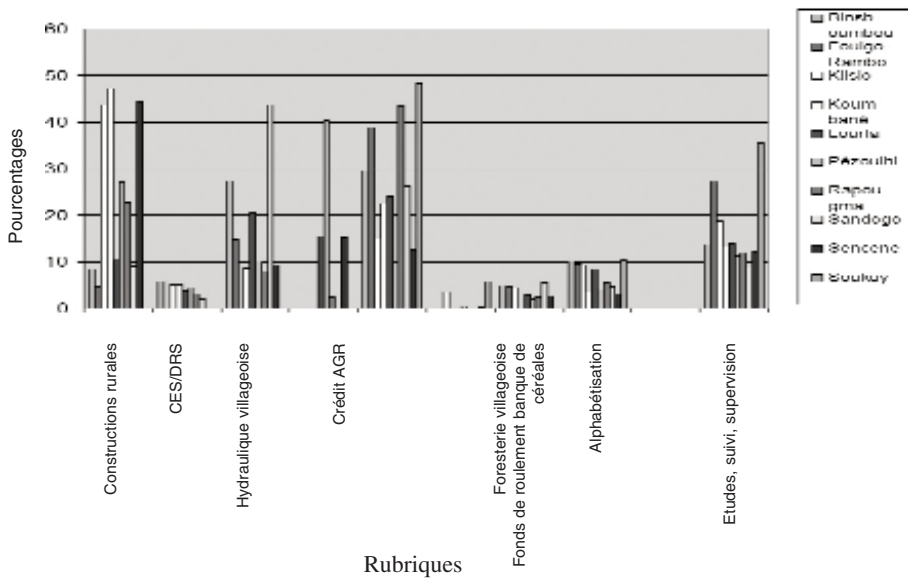


Figure 1. Proportions en pourcentage des financements par rubrique et par village.

Commentaires : Ce tableau donne une idée de la répartition des financements consacrés aux différentes rubriques dans les 10 villages étudiés. Ainsi, à la colonne totaux rubrique, nous constatons que le FEER a consacré 25,19 % de ces financements aux constructions rurales.

Situation organisationnelle des villages⁶

L'observation de l'univers organisationnel des villages montre un foisonnement d'organisations de producteurs. Les différentes organisations présentes dans les villages ont été créées par les structures de développement intervenant ou ayant intervenu dans les villages. Elles sont la conséquence des politiques d'approches sectorielles initiées par les différents appareils institutionnels.

L'organisation moderne des producteurs a commencé depuis la colonisation avec la mise en place en 1931 de la Société Indigène de Prévoyance (SIP) transformée ensuite par la suite en Société Mutuelle de Développement Rural (SMDR)⁷.

Dès l'avènement de l'indépendance en 1960, un service de la Coopération et de la mutualité a été créé pour organiser les producteurs et encadrer le mouvement coopératif confié à quatre sociétés françaises :

- la Compagnie Française du Développement du Textile (CFDT) à l'ouest pour la culture du coton ;
- la Société d'Assistance Technique et de Coopération (SATEC) au centre pour la vulgarisation de la culture attelée et l'octroi des crédits aux paysans ;
- la Compagnie Internationale du Développement Rural (CIDR) au sud-ouest ;
- le Bureau pour le Développement de la Production Agricole (BDPA) au nord du pays et qui avait pour mission l'amélioration des systèmes de production par l'approvisionnement des facteurs de production et des actions de restauration des sols.

Ces sociétés françaises ont mis en place plus de 600 coopératives dont 4 par CFDT, 545 par la SATEC et 4 par le BDPA.

A partir de 1966, la relève des sociétés étrangères a été assurée par les Organismes régionaux de développement (ORD). La mutation des ORD a donné naissance aux Centres Régionaux de Promotion Agro-pastorale (CRPA) dont la transformation donna naissance aux DRA (Directions Régionales de l'Agriculture).

Sur incitation des CRPA, les producteurs ont été organisés en 1986 en Groupements Villageois (GV) et en Groupements Féminins (GF). Ces différentes organisations villageoises ont été créées dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations des villages par un accroissement de la production (animale et végétale).

A travers la Réforme Agraire et Foncière (RAF), l'Etat va encourager fortement le regroupement des populations en coopérative ou en sémi-coopérative ou encore en groupement villageois.

⁶ Nous nous intéressons uniquement aux organisations modernes et non traditionnelles du village.

⁷ Ministère de l'agriculture/ Direction de la promotion coopérative et de la législation rurale, Communication lors de l'atelier de réflexion sur l'appui/accompagnement des OP, Ouagadougou, 1998, 12 p.

Ces différentes organisations paysannes sont de ce fait perçues comme un moyen de mobilisation des ressources humaines et matérielles et un instrument d'amélioration des conditions de vie des populations.

Les statistiques de la Direction de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale (DPCLR) au 31 août 1996 avaient recensées 15 680 organisations paysannes réparties dans les secteurs de production suivants :

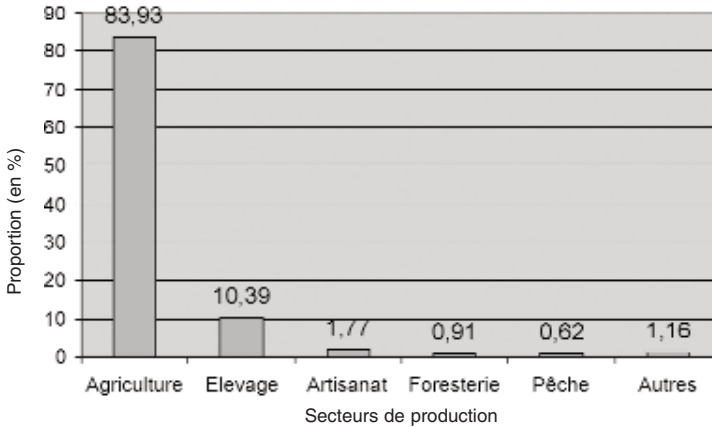


Figure 2. Les secteurs de production selon leur proportion de production.

Dans le cadre du projet fixation des jeunes dans leur terroir, il a été recensé 823 groupements de jeunes en 1997.

Ces différents groupements ont la particularité d'être tous créés sur mesure. Ils ont tous les mêmes statuts, règlements, mode de fonctionnement et des fois, presque les mêmes activités dans les villages du Burkina Faso.

La création des organisations paysannes (OP) est une exigence de l'Etat burkinabè. L'Etat marque ainsi sa volonté d'investir dans le domaine rural en garantissant les crédits qui seront octroyés aux OP officiellement reconnus par les autorités compétentes.

Suite à la crise économique des années 90 et l'application du PAS (Programme d'Ajustement Structurel), l'Etat va être contraint de se désengager progressivement du financement des projets et programmes de développement villageois. Les partenaires techniques et financiers qui vont relayer l'Etat dans le financement du développement à travers l'aide bilatérale et multilatérale vont accélérer le processus de libéralisation du secteur rural.

La conséquence du retrait de l'Etat est l'affaiblissement puis la suppression des CRPA qui avaient le monopole en matière d'investissement et d'intervention dans les villages. La suppression des CRPA n'a pas pour autant entraîné la disparition des OP qui ont été créés par ces derniers.

Le milieu rural s'ouvre alors aux ONG (Organisation Non Gouvernementale) et autres partenaires au développement. On peut assimiler cela à une certaine libéralisation du secteur rural au Burkina Faso car les structures de l'Etat ont perdu leur monopole. Avec cette ouverture, la tendance sera à la multiplication des OP. Chaque OP s'identifiant à son partenaire au développement (groupement naam, patecore, etc.).

C'est dans cette logique que s'inscrit la création des CG du FEER. Dans les villages de l'échantillon, nous avons constaté en dehors des CG une multitude d'OP. Chaque quartier de village voulant avoir sa propre organisation.

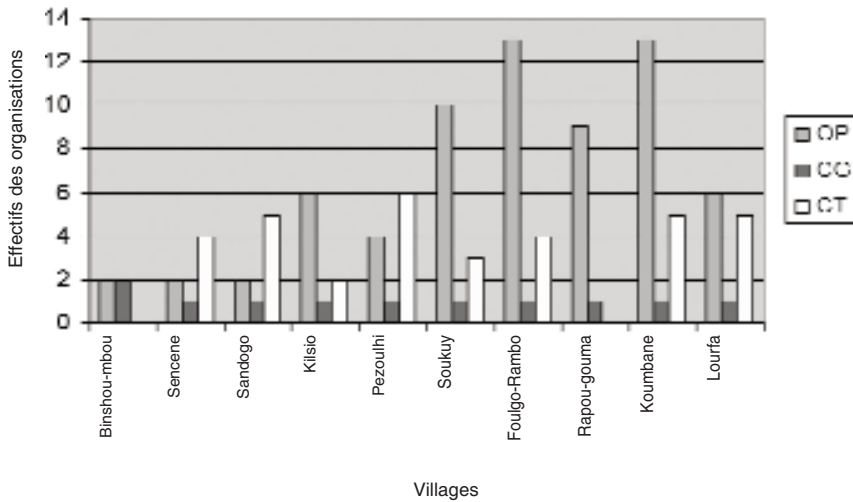


Figure 3. Effectifs des organisations paysannes des villages de l'échantillon.

OP= Organisation Paysanne

CG= Comité de Gestion

CT= Comité Technique

Sur le plan organisationnel au niveau des villages, il y a un manque de concertation entre les différents acteurs. Entre les structures d'appui (Etat, ONG et Projets) d'une part et d'autre part entre OP, la concertation est insuffisante, voire inexistante dont la conséquence est la multiplicité des approches d'intervention d'un partenaire à un autre pour le même public cible. Ainsi, au lieu de tirer un avantage lié à la multiplicité des intervenants, l'on assiste à des concurrences et à des conflits de compétence.

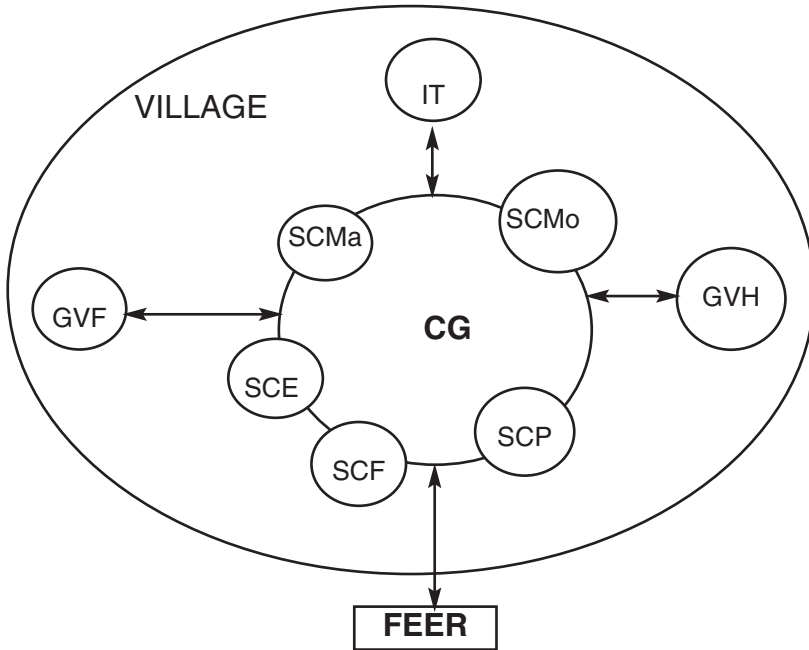


Figure 4. Interrelations entre le comité de gestion⁸ et les autres institutions.

Légende :

- CG : Comité de Gestion
- SCE : Sous Comité de l'Embouche
- SCMa : Sous Comité des Maraîchers
- SCMo: Sous Comité Moulin
- SCF : Sous Comité Forage
- GVH : Groupement Villageois des Hommes
- GVF : Groupement Villageois des Femmes
- FEER : Fonds de l'Eau et l'Équipement Rural
- IT : Institutions Traditionnelles

Composition du comité de gestion

L'appui du FEER au village est conditionné par la mise en place d'un CG. La maîtrise d'ouvrage des projets FEER est déléguée aux CG. Les CG ont été mises en place entre 1993 et 1995. Les postes dans le comité de gestion sont les suivants : Président, Vice président, Secrétaire, Trésorier et Trésorier adjoint.

⁸ Le nombre des sous comités techniques qui sont organes du comité de gestion varie suivant le nombre des unités économiques de chaque village et des secteurs d'activité.

Neuf comités sur dix travaillent en partenariat direct avec le FEER excepté le CG du village de Lourfa.

La composition du CG est laissée à l'initiative des populations locales. Chaque village procède librement à l'élection des responsables des CG. Dans la plupart des cas, les élections ont été organisées lors d'Assemblées Générales (AG) excepté le village de Rapougouma où les populations ont adopté une autre procédure. Comme nous l'explique un habitant de ce village « *nous ne faisons jamais d'élection en public. S'il s'agit de mettre en place une organisation quelconque chaque quartier choisit un membre qu'il estime compétent et dévoué selon nos propres critères de valeurs. Les représentants des différents quartiers à leur tour se réunissent pour élire le président de l'organisation ou du comité. Cette procédure est acceptée par l'ensemble des habitants du village* ».

L'effectif des responsables des CG varie entre quatre et dix. Le premier groupe, c'est-à-dire à effectif inférieur ou égal à 5 est constitué des villages de Sencene, Sandogo, Pézoulhi, Binsboubou, Kilsio et Foulgo-Rambo.

Le deuxième groupe dont le nombre total des responsables est compris entre cinq et dix sont les villages de Lourfa, Rapougouma, Koumbane et Soukuy.

L'explication de la préférence pour un nombre réduit des responsables des CG est donnée par ce producteur de Sencene : « *Si le nombre des responsables est réduit, ces derniers seront mieux responsabiliser par rapport à leur tâche et s'impliqueront d'avantage dans les activités du bureau. Si l'effectif des membres est élevé, nous éprouvons des difficultés à déterminer les responsabilités de tout un chacun* ».

Ce bon sens rejoint les conclusions des enquêtes que nous avons effectuées sur le rôle de chaque membre du comité de gestion.

En effet, le recoupement des entretiens que nous avons effectués avec les responsables des CG du premier groupe sur leurs rôles dans le bureau a donné un résultat jugé satisfaisant. Les responsables ont su donner une définition précise de leur rôle dans le CG.

Par contre dans le second groupe, la plupart des responsables n'ont pas su donner une définition satisfaisante de leur rôle.

Représentativité et légitimité du comité de gestion

En 1996, on estimait qu'en milieu rural un ménage sur deux est lié à un GV. Chaque village du Burkina Faso possède en moyenne deux organisations paysannes. En 1999, nous avons en moyenne sept organisations paysannes par village⁹. La comparaison diachronique montre une tendance d'ensemble à la hausse des OP.

Nous allons juger de la représentativité des CG en nous appuyant sur les critères suivants :

⁹ Moyenne calculée à partir des dix villages de notre échantillon en 1999.

- la représentativité des quartiers au sein du CG ;
- la représentativité suivant la composition socio-ethnico-religieuse des villages ;
- la représentativité selon le genre.

Généralement, dans les villages *moorephone*, les différents quartiers du village sont bien représentés dans le CG. Il s'agit des villages de Sencene, Binsboubou, Sandogo, Foulgo-Rambo, Rapougouma et Koumbane. Cela peut s'expliquer par l'organisation traditionnelle de ces villages. Le chef de village est généralement assisté dans sa fonction par les chefs de quartiers qui à leur tour, sont aidés dans leur fonction par les différents chefs de famille. Ce sont les chefs de quartier qui sont chargés de la gestion humaine et de l'organisation sociale des quartiers. D'où une forte emprise des chefferies coutumières sur la population et leur organisation telle que le CG. Toutes les différentes couches de la société sont bien représentées dans le CG.

Cependant, dans les villages *Gourounsi* et *Bwa* comme c'est le cas à Kilsio, Pézoulhi et Soukuy ou nous avons une forte présence de populations migrantes constituées surtout de mossi et de peuls, tous les quartiers ne sont pas représentés dans le CG. A Soukuy par exemple le CG a été monopolisé par la lignée fondatrice du village, les Dakuyo. Les allochtones et les autres familles du village sont exclus du CG. C'est la même situation qui est observée à Kilsio et à Pézoulhi. Les quartiers sont dans ce cas-ci gérés par les différents chefs de famille. Chaque quartier jouissant d'une autonomie totale par rapport à la famille fondatrice détentrice en principe du pouvoir coutumier.

Dans tous les deux cas, au moins une femme est présente parmi les responsables du comité de gestion ; dans chaque village on s'arrange pour faire figurer un membre du Groupement Féminin (GVF).

Dans les villages *moorephone*, la nouvelle structure, le CG, jouit d'une certaine reconnaissance des populations et est de ce fait représentative des différentes sensibilités du village. Elle est légitime car sa mise en place s'est faite de manière consensuelle.

Ce qui n'est pas le cas dans le second groupe de villages c'est-à-dire les villages non *moorephone*. Le FEER doit reconsidérer son approche organisationnelle dans ces villages et prendre en compte leurs particularités.

L'encrage des CG dans l'univers institutionnel des villages est cependant limité par les contraintes suivantes :

- les comités de gestion contrairement aux GV ne sont pas légalement reconnus par les autorités administratives ni par les autres partenaires au développement intervenant dans les villages. Ces facteurs exogènes peuvent freiner l'évolution des CG vers une structure coordinatrice des OP du village ;
- on retrouve dans toutes les différentes organisations du village les mêmes personnes. C'est un transfert des GV vers les CG et des CG vers les OCV. Le contenant change mais pas le contenu. Dans une pareille situation peut-on parler réellement d'évolution organisationnelle vers une structure plus représentative telle que les OCV ?

Séances d'animation et de formation

Dans la mise en œuvre du processus de développement local, certaines fonctions et responsabilités préalablement détenues par les intermédiaires tels que les CRPA et ONG sont transférées aux CG qui le désirent. La gestion des projets villageois relève de l'attribution des CG. La participation des CG à tous les cycles des projets devant se réaliser de façon progressive. La finalité dans ce processus de transfert est d'aboutir à une autogestion des projets par les bénéficiaires.

Par rapport aux fonctions de chaque responsable du CG, des formations ont été organisées à leur adresse. Il s'agit :

- du suivi des comptes villageois ;
- du règlement des factures ;
- de l'émission des chèques ;
- de l'élaboration des demandes de décaissement ;
- de l'examen des devis ;
- et de la tenue d'une comptabilité simplifiée.

Les responsables des CG ayant bénéficié d'une formation sont : le président, le trésorier, le responsable aux activités féminines et le secrétaire. A l'issue de cette formation dont la durée varie entre quatre et cinquante jours, les formés devraient être capables de gérer de bout en bout les projets villageois par la réalisation conséquente des opérations financières.

De l'avis des apprenants, les formations ont été d'une manière générale ponctuelles et n'ont pas eu un grand impact. La plupart des CG ne connaissent ni leur rôle, ni leurs prérogatives. La tentative pour le FEER de déplacer une fois pour toutes les centres de décisions vers les communautés de base se heurte aux difficultés suivantes :

- la pesanteur sociologique et technique exercée par le système d'encadrement d'antan ;
- les formateurs et les paysans ont du mal à se comprendre à cause du problème de la langue ;
- les populations locales qui ont depuis toujours fonctionné dans un système d'assistanat développent une certaine apathie face aux changements.

Tous ces facteurs sont défavorables au déclenchement d'une dynamique de développement durable. « On croit que l'on ne peut pas... , que seule l'aide technique, financière ou matérielle peut être le salut. » Or c'est au CG d'animer la population du village, de l'organiser pour une réalisation effective du programme qu'elle aura elle-même conçu¹⁰.

Malheureusement un problème de fond existe : les paysans et les cadres se comprennent très difficilement. Cela est une logique puisque la plupart des systèmes de formation ne favorisent pas l'intégration des connaissances locales.

L'effort développé par les systèmes d'encadrement se résume à faire parachuter

¹⁰ Bagré S.J., Réinvestissement des acquis théoriques de la formation au FEER, Rapport de stage, Ouagadougou, 1995, 65 p.

des « paquets technologiques ». Or, le concept de paquet technologique relève plutôt d'une pratique de « placage » technique surannée que d'un souci d'éducation et de formations fondamentales. Cependant, le paquet peut s'avérer efficace si certaines circonstances écologiques, économiques, sociales et administratives sont remplies. Mais, il devient caduc dès lors que ces circonstances se modifient.

Il est souvent conçu à tort l'hypothèse selon laquelle à un milieu « ignorant », on doit transmettre des messages dont l'application amènera obligatoirement le progrès technique et/ou social. Dans cette hypothèse, les messages sont conçus dans les milieux intellectuels, *in vitro*, par certains « spécialistes du développement rural ».

Les paysans qui subissent ne disposent donc pas, en réalité, de structures d'échange d'informations techniques qui leur permettraient des recherches pragmatiques et de fora dans lesquels paysans et cadres sont à même de discuter sur un plan égalitaire de politique agricole, techniques et de mécanismes d'accumulation etc.

Aujourd'hui, la démarche FEER évolue d'une intervention de type « projet » à la mise en œuvre de programme qui intègre l'idée de souplesse et d'adaptabilité à la dynamique organisationnelle des villages et à leurs besoins réels.

La mise en œuvre d'une telle philosophie exige une série de mesures d'accompagnement dont la formation constitue une des activités charnières.

Les démarches adoptées jusqu'à présent ont rarement permis de répondre aux attentes. Elles ne seraient donc pas adaptées. Une réorientation s'impose avec évidence.

Quel type de partenariat entre les différents acteurs

L'innovation majeure dans le renforcement des capacités organisationnelles des OP reste sans conteste le développement du partenariat direct entre le FEER et les OP. Il est à juste titre considéré comme révolution en matière de développement organi-

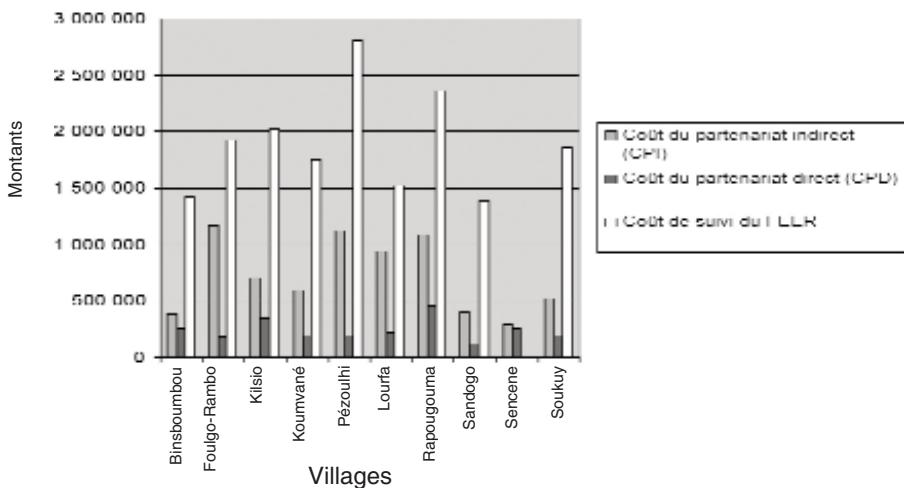


Figure 5. Coûts comparés des partenariats directs et indirects.

sationnel.

L'analyse des coûts des deux formes de partenariat montre bien que le partenariat indirect est plus coûteux que le partenariat direct. Les coûts du partenariat direct sont toujours supérieurs aux coûts du partenariat indirect. Le coût du partenariat direct représente 86,67 % des charges de suivi dans les villages de Sencene, 68, 69 % à Binsboubou et 50,9 % à Kilsio.

Dans les autres villages, les coûts du partenariat direct n'atteignent pas 50 % des montants consacrés au partenariat indirect.

De l'avis des populations concernées, le partenariat indirect comporte beaucoup d'inconvénients :

- non satisfaction au niveau des prestations ;
- manque de transparence dans la gestion des activités ;
- nombreuses frictions entre les différents partenaires.

L'abandon progressif du partenariat indirect au profit du direct permettra de réduire les litiges avec les intermédiaires et de réaliser des économies de ressources qui pourront être allouées à d'autres secteurs du développement.

Mais, force est de reconnaître que la collaboration avec les intermédiaires a été nécessaire dans la mise en œuvre de la démarche puisque les paysans n'avaient ni l'expertise ni les compétences nécessaires pour assurer la maîtrise d'ouvrage.

Avec la constitution progressive des compétences locales, la revendication du partenariat direct par les populations doit être perçue comme une expression d'émancipation et de responsabilisation.

Tableau II. Avantages et inconvénients des partenariats direct et indirect.

	Avantages	Inconvénients
Partenariat direct	Maîtrise des rouages de l'administration Augmentation du pouvoir de négociation des CG Responsabilisation des paysans dans le développement local Transparence dans la gestion des fonds et des relations avec le FEER Assurance de la destination des fonds	Fréquents déplacements des délégués au FEER et perturbation de leurs travaux Problèmes de prise en charge des déplacements des délégués.
Partenariat indirect	Limite les déplacements des paysans et les perturbations de leurs activités économiques	Opacité, rétention d'informations risque de détournement des financements Risque de non paiement des entrepreneurs exécutant les travaux dans les villages Climat de suspicion entre intermédiaires et paysans Risque de surfacturation des intrants et équipements agricoles

Source : Enquête de terrain 1999.

La question de l'organisation du monde rural

Les raisons ayant motivé le FEER à mettre en place des comités de gestion sont indissociables des grands concepts en matière d'organisation du monde rural au Burkina Faso :

- **Organisation du monde rural selon les économistes** : certains économistes comme Bernard Rossier, soutenaient la thèse selon laquelle il ne faut pas impliquer les structures traditionnelles dans la modernisation de l'agriculture. Ils fondent leur argumentation en partant du constat que « les structures traditionnelles sont encore fondées tantôt sur des liens de parenté réels ou conventionnels (elles correspondent à des formes évoluées de la communauté clanique et de la famille patriarcale ou matriarcale que l'Europe a connue il y a bien longtemps) tantôt sur des liens territoriaux, d'amitié, de voisinage (...). Comme telles, elles ne sont pas adaptées aux politiques de modernisation de l'agriculture¹¹ ». Les partisans des mutations provoquées vont évacuer du développement socio-économique du monde rural les aspects culturels voire traditionnels. Ces concepts économiques d'organisation du monde rural vont influencer les politiques agricoles des pays en développement en particulier le Burkina Faso. Selon l'entendement des autorités burkinabè, la modernisation de l'agriculture exige des mutations qui ne sauraient se faire efficacement que dans des structures adaptées. L'ordonnance n° 84/050/CNR/PRES (articles 25 et 26) opte pour une stratégie d'organisation collective des paysans, position confirmée par le décret d'application qui donne sa préférence pour les associations et autres groupements de producteurs à une forme de coopérative et de fermes d'Etat ayant pour but l'autosuffisance alimentaire et la construction d'une économie nationale planifiée et indépendante. Les autorités ont déterminé ainsi les structures qu'elles jugent adaptées aux mutations souhaitées. Nous assisterons à la prolifération des organisations locales particulièrement les coopératives d'épargne et de crédit et les groupements villageois.
- **Organisation du monde rural selon les sociologues** : selon certains sociologues, il faut réorganiser le mode de vie en milieu rural et parvenir à un nouveau type de structure sociale embrassant le passé et l'avenir, c'est-à-dire réunissant les anciens et les jeunes. Les partisans des mutations spontanées comme Bernard L. Ouédraogo partiront de ce principe pour réorganiser le monde rural. En effet, les principes du Groupement *Naam* s'inspirent de la structure sociale traditionnelle moaaga (ou *buudu*), elle-même fondée sur les valeurs d'équité, de démocratie, de sécurité, de responsabilité collective et de solidarité. Le contenu reste ancien, c'est à dire traditionnel (type d'organisation tient de l'organisation traditionnelle mossi). Les *Naam* de l'ancien temps ont été remis au

¹¹ Rossier B., Structures agricoles et développement économique, Mouton, Paris, 1968, P.376.

goût du jour. Il y a là un réel effort de la société sous l'impulsion de son leader charismatique Bernard L. Ouédraogo de reconstruire son identité et reprendre de nouveau les choses en main, une façon d'avoir une prise sur sa propre destinée. Une organisation d'un type nouveau est venue se greffer sur les structures anciennes (*buudu*) où il existe encore le sens de la solidarité, de la responsabilité et de la coopération. Ces organisations d'autopromotion sont très hiérarchisées dans leur structuration (locale, régionale, nationale et internationale) comme c'est le cas des groupements *Naam* et six S. Les institutions gouvernementales et non gouvernementales qui appliquent un tel principe sur le terrain sont appelées des institutions d'appui à l'autopromotion. Elles réussissent à dynamiser des systèmes d'autopromotion autochtones, en vue de trouver des solutions aux problèmes modernes ou de donner des coups d'envoi à l'auto promotion.

Discussion de l'hypothèse en fonction des résultats

Hypothèse : le comité de gestion est représentatif des différents acteurs du village desquels il détient sa légitimité et tend progressivement vers une autonomie d'organisation et de gestion.

Sur un échantillon de dix villages, six sont jugés représentatifs des différents acteurs du village. Ce sont les CG des villages de Sencene, Sandogo, Foulgo-Rambo, Rapougma, Koumbane et Lourfa. Ces villages dans leur ensemble se caractérisent par une certaine homogénéité dans la composition de la population avec un système de gestion politique traditionnelle très centralisée et hiérarchisée.

Les quatre autres villages n'ont pas été jugés représentatifs des différents acteurs du village. Ce sont les comités de gestion des villages de Binsboubou, Kilsio, Pézhouli et Soukuy. Le fait marquant dans ce second groupe de villages est que dans la plupart des cas, on note la présence d'une forte colonie de populations migrantes dans le village. Le CG est récupéré soit par la chefferie coutumière soit par les autochtones du village avec une exclusion systémique des allochtones.

De même, dans les deux cas, nous observons une non reconnaissance des CG par les autres intervenants extérieurs. Dans la mise en œuvre de leurs projets de développement dans les villages, ils créent leur propre structure au lieu de s'appuyer sur les CG mis en place par le FEER.

Aussi, les autorités locales ne reconnaissent pas les CG comme interlocuteurs extérieurs du village et continuent à se référer au responsable administratif du village (RAV).

Dans l'ensemble, il ressort que l'acceptation du comité de gestion comme un organe représentatif et coordonnateur des investissements dans le village est lié à la présence du partenaire technique et financier (FEER). Il est à craindre qu'après le désengagement du FEER des villages, ces structures ne puissent pas être reconnues comme telles. Ne risquent-elles pas de subir le même sort que les groupements villageois et les autres

¹² Soulama S., Zett J.B., les potentialités institutionnelles des organisations locales au Burkina Faso, rapport n° 34, Ouagadougou, 1991, 29 P .

organes du village ?

La pérennité des CG en particulier et des organisations paysannes en générale est hypothéquée à cause d'un certain nombre de facteurs dont¹² :

- les populations éprouvent des difficultés d'appropriation des structures dérivant d'un processus de création, de modes et de type d'intervention externe (structures de l'Etat, ONG) ;
- des fois, l'absence de compétences humaines dans l'organisation et la gestion due à un environnement d'analphabétisme empêche une maîtrise du fonctionnement de l'organisation et de ce fait, limite l'implication des membres dans la vie de l'organisation.

D'une façon globale, l'origine exogène de leur création condamne les OP ou les CG à évoluer dans un environnement de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. A notre avis, la mise en place de structures représentatives et légitimes acceptées de tous rentre dans le cadre d'un processus de décentralisation administrative et politique et non un processus d'auto promotion.

Les chefferies coutumières sont d'office écartées des décisions de développements prises à l'échelle des villages. La Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) décrétée en 1984 constitue toujours la base légale de toute intervention en milieu rural. Cependant, celle-ci ne confère aucun pouvoir ni à la chefferie coutumière ni au CG.

Conclusion

L'analyse des investissements immatériels montre des atouts et des insuffisances dans la mise en œuvre du processus d'accumulation dans les dix villages de l'échantillon.

Grâce à ces investissements immatériels, le FEER est arrivé à inculquer l'idéal de développement communautaire aux populations des dix villages qui s'en sont appropriées et qui le pilotent actuellement.

La dynamique d'auto développement paysanne semble être en marche dans les dix villages malgré les imperfections d'organisation dues à une certaine inexpérience imputable à la phase d'apprentissage. L'effet tâche d'huile est enclenché car ces villages ont servi d'exemples à d'autres villages voisins qui se concertent aussi pour initier des activités d'auto développement.

L'étude sur le développement organisationnel des structures paysannes ne permet pas de se prononcer sur la tendance d'évolution de celles-ci vers le stade d'auto

promotion. Comme le dit J. Lesourne : « les collectivités humaines sont comme des éléphants. On les pousse, on les tire sans bien savoir l'influence que cela aura sur la direction qu'elles prendront » (1975 : p. 2).

Références bibliographiques

Rapports

- FEER.-** Politique du crédit rural (FEER-II), Rapport, Ouagadougou, 1999, 14 p
- FEER.-** Cadre général du programme prévisionnel d'activités (campagne 1997-1998), Ouagadougou, 1998, 15 p.
- Ministère de l'agriculture/ Direction de la promotion coopérative et de la législation rurale,** Communication lors de l'atelier de réflexion sur l'appui/accompagnement des OP, Ouagadougou, 1998, 12 p
- FEER.-** Rapport de synthèse du programme FEER-2 (Volume 1), Ouagadougou, 1997, 31 p.
- FEER.- FEER.-** Etude diagnostic et programme de renforcement du village de Rapougouma, Ouagadougou, 1997, 24 p.
- Etude diagnostic et programme de renforcement du village de Binsboubou, Ouagadougou, 1997, 15 p.
- FEER.-** Etude diagnostic et programme de renforcement du village « phare » de Kilsio, Ouagadougou, 1997, 27 p
- FEER.-** Etude socio-économique des villages bénéficiaires de l'appui du FEER dans les provinces du Yatenga et du Passoré, Ouagadougou, 1996, 101 p.
- FEER-ARC.-** Rapport d'évaluation des orientations du FEER, Ouagadougou, 1996, 27 p.
- FEER.-** Diagnostic socio-économique et physique du village de Lourfa (contraintes et axes d'action), Ouagadougou, 1995, 21p.
- FEER.-** Etude de milieu dans les villages bénéficiaires de l'appui du FEER : le cas de Binsboubou, Ouagadougou, 1995, 30 p.
- Etude de milieu dans le village de Rapougouma dans la province du Yatenga, Ouagadougou, 1995, 27 p.**
- FEER-GEFCO.-** Etude des indicateurs d'accumulation des villages d'intervention du FEER, Ouagadougou, 1994, 59 p.
- FEER.-** Inventaire exhaustif des crédits FDR et FEER dans les provinces du Yatenga et du Passoré, Ouagadougou, 1993, 233 p.

Documents généraux

- ANTOINE B., HUBERT B., 1993.** Introduction à la géographie humaine, 4^e édition, Masson géographie, Paris, 167 p.
- BERNARD R., 1968.** Structures agricoles et développement économique, Mouton la Hayes, Paris, 257 p.
- Bulletin de la société neuchâteloise de géographie., 1997.** Développement durable en Afrique tropicale, Neuchâtel, 143 p.
- DES/BMZ., 1985.** Lutte contre la pauvreté à travers l'auto promotion, Berlin, 240 p.
- ERICH B., 1989.** Aménagement rural en Afrique de l'Ouest, Lausanne, p. 55-59.
- Espace Géographique., 1998.** Qualité de vie « bien être », indicateurs sociaux et disparités territoriales, Ed. Doin, Paris, 1998, 240 p.
- TRAORÉ M., 1995.** La gestion moderne de l'épargne crédit au sein des communautés de base : cas des groupements villageois de Tanghin-Dassouri et de Kayao, Mémoire de fin d'études, Ouagadougou, 66 p.
- NAKOUUMA G. A., 1998.** Enjeux fonciers, production agricole et état nutritionnel de la population rurale dans le centre du Burkina Faso (Thèse de doctorat), Neuchâtel, 417 p.
- LESOURNE (J.), 1976.** Les systèmes du destin, Paris, Dalloz, 20 p.
- PATRICK F., JEAN-PIERRE J., JEAN-DAVID N., 1997.** Les interventions de développement à l'échelle locale : le point de quelques démarches et quelques recommandations à propos du cas burkinabé, Genève, 26 p.
- BAGRÉ S. J., 1995.** Réinvestissement des acquis théoriques de la formation au FEER, Rapport de stage,